

Bondoufle, le 11 août 2011



Assemblée Générale 2011

Les actionnaires de la société Cybergun sont convoqués en assemblée générale mixte le jeudi 8 septembre 2011 à 11 heures, au siège social. L'ordre du jour portera notamment sur :

Modalités de paiement du dividende de 0,53 EUR par action

L'ordre du jour portera notamment sur l'affectation du résultat de l'exercice et proposition d'un dividende de 0,53 EUR par action afin de récompenser les actionnaires. Au cours de clôture du 9 août (10,75 EUR), l'action Cybergun procure un rendement de 4,9%. Le dividende sera mis en paiement le 7 octobre 2011.

Il sera également proposé à chaque actionnaire une option entre le paiement de ce dividende en numéraire ou en actions. Le prix d'émission des actions sera égal à 90% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse ayant précédé la date de l'assemblée générale diminué du montant net du dividende. Le détachement du dividende interviendra le 16 septembre 2011.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement d'un dividende en actions disposeront d'un délai compris entre le 23 septembre 2011 et le 30 septembre 2011 à 16 heures, pour en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier. Tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option dans ce délai recevra les dividendes lui revenant, en numéraire.

Modification de la structure de gouvernance

Cybergun proposera à ses actionnaires d'approuver le changement du mode d'administration et de direction de la société pour adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de Surveillance. Cette modification de la structure de gouvernance vient accompagner le changement de taille du Groupe et s'inscrit dans le cadre de l'application des bonnes pratiques relatives à la séparation des organes de gestion (Directoire) et de contrôle (Conseil de Surveillance).

Le Conseil de Surveillance sera composé de :

- Monsieur Jérôme Marsac,
- Monsieur Jean-Marc Azoulay,
- Monsieur Olivier Avril,
- Monsieur Jean-Pierre Le Coadou,
- Monsieur Eric Gruau.

Renouvellement des autorisations d'augmentation de capital

Cybergun proposera également le renouvellement des autorisations d'augmentation de capital qui permettront de renforcer les marges de manœuvres du Groupe et poursuivre sa stratégie de croissance rentable :

- délégation consentie au conseil d'administration en vue de procéder à l'augmentation du capital social soit par l'émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription,

- autorisation à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan épargne d'entreprise conformément aux dispositions du code de commerce et des articles L.443-1 et suivants du code du travail,
- délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital en numéraire, par voie d'émission d'ABSA, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 5 M€ (prime d'émission comprise).

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 3 août 2011. Il comporte notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires. Ces avis peuvent être consultés sur www.cybergun.com.

Le groupe Cybergun publiera son chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2011 (période avril – septembre 2011) le 11 octobre prochain, après Bourse.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail
en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2010, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de 73 MEUR, dont 54% aux Etats-Unis et 36% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI. L'action Cybergun fait partie de l'indice CAC Small.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun en vidéo :

www.youtube.com/MrCybergun

www.techgroupglobal.com/4/tv-commercial